



Les relations OTAN-Russie

En décembre 2000, les Ministres de la défense et des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN ont rencontré leurs homologues russes, le maréchal Igor Sergueïev et le Ministre Igor Ivanov, à l'occasion des réunions ministérielles du Conseil conjoint permanent au siège de l'OTAN. Ils se sont réjouis de progrès accomplis dans le cadre du dialogue OTAN-Russie depuis leurs réunions ministérielles de mai et de juin, qui avaient été les premières réunions officielles du Conseil conjoint permanent au niveau ministériel depuis la campagne aérienne des Alliés et qui avaient marqué la reprise, sur un plan plus général, des relations de travail de la Russie avec l'OTAN, après une interruption d'un an due à des différences sur la crise du Kosovo.

Les Ministres de la défense et des affaires étrangères ont réaffirmé leur engagement de construire, dans le cadre du Conseil conjoint permanent, un partenariat fort et stable dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité de la région euro-atlantique, conformément aux dispositions inscrites dans l'Acte fondateur OTAN-Russie de 1997 (voir ci-dessous). Lord Robertson, Secrétaire général de l'OTAN, s'adressant aux participants à la réunion des Ministres des affaires étrangères, a souligné que "le message central de ce document conserve toute sa pertinence" et que le Conseil conjoint permanent "constitue l'un des nouveaux dispositifs institutionnels parmi les plus importants qui aient été mis en place au lendemain de la Guerre froide".

Les Ministres de la défense, qui se sont réunis le 5 décembre, ont mis l'accent sur les priorités dans le domaine militaire et dans celui de la défense. Ils ont approuvé un programme de travail concernant la recherche et le sauvetage en mer, et ont procédé à des échanges de vues sur la réforme de la défense et la restructuration des forces armées de leurs pays, et sont convenus de poursuivre les discussions et d'examiner les moyens de développer leur coopération à cet égard. Les Ministres se sont félicités des progrès constants de la coopération entre officiers de l'OTAN et de la Russie au SHAPE et ont décidé de tenir des consultations sur l'ouverture d'une Mission de liaison militaire de l'OTAN à Moscou.

A leur réunion du 15 décembre, les Ministres des affaires étrangères se sont déclarés satisfaits du large éventail de questions d'intérêt direct pour l'OTAN et pour la Russie qui ont été examinées au Conseil conjoint permanent au cours des six mois écoulés. Ces questions portent notamment sur la stratégie et la doctrine, la maîtrise des armements, la prolifération, l'infrastructure militaire, les questions relatives aux armes nucléaires, la reconversion des personnels militaires délogés des cadres, ainsi que la recherche et le sauvetage en mer. Afin d'accentuer cet élan positif, les Ministres ont approuvé un programme de travail constructif qui servira d'orientation générale pour les consultations et la coopération entre la Russie et l'OTAN, dans le cadre du Conseil conjoint permanent, au cours de 2001. Ils ont également convenu d'ouvrir un Bureau d'information de l'OTAN à Moscou et un échange de lettres à cet effet entre le Secrétaire général de l'OTAN et le Ministre russe des affaires étrangères a constitué une première étape vers l'ouverture de ce Bureau le 20 février.

Une volonté conjointe de maintenir la paix dans les Balkans

La situation dans l'ex-Yougoslavie a constitué un thème majeur des débats aux réunions des Ministres des affaires étrangères et de la défense, qui se sont félicités des changements démocratiques et pacifiques intervenus en République fédérale de Yougoslavie, en octobre dernier, et qui en ont examiné l'impact positif. Les Ministres ont salué l'excellente coopération entre les contingents de l'OTAN et de la Russie en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, et ont confirmé leur détermination à appliquer intégralement les Accords de paix de Dayton et la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Russie fournit actuellement près de 1.200 hommes à la SFOR, laquelle compte 20.000 hommes environ au total, et quelque 3.150 hommes à la KFOR, qui en compte 42.500. Malgré des différences sur la campagne aérienne des Alliés, la coopération militaire entre les contingents russes et de l'OTAN s'est poursuivie sans interruption en Bosnie-Herzégovine, où la force de stabilisation dirigée par l'OTAN (SFOR) contribue à établir une base solide en vue d'apporter une paix et une stabilité durables. Au terme

de la campagne aérienne de 78 jours, la Russie avait convenu de fournir des contingents importants à la force dirigée par l'OTAN au Kosovo (KFOR), qui avait été chargée par les Nations Unies d'empêcher la reprise du conflit et de créer les conditions nécessaires à la paix.

L'Acte fondateur OTAN-Russie

L'Acte fondateur OTAN-Russie sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles, signé à Paris le 27 mai 1997, constitue la base de la coopération entre l'OTAN et la Russie. Il concrétisait les progrès accomplis dans le sens du développement des relations OTAN-Russie, depuis l'adhésion de la Russie au nouveau Conseil de coopération nord-atlantique créé en 1991 (auquel a succédé le Conseil de partenariat euro-atlantique en 1997) et au Partenariat pour la paix en 1994. L'Acte fondateur est l'expression d'un engagement durable, souscrit au plus haut niveau politique, de construire ensemble une paix durable et ouverte à tous dans la région euro-atlantique. Le Conseil conjoint permanent a été établi, en vertu de l'Acte fondateur, en tant qu'enceinte pour la consultation et la coopération, permettant à l'OTAN et à la Fédération de Russie de lancer un programme substantiel d'activités en coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense. Il est le témoignage de l'engagement commun de l'OTAN et de la Russie de construire un continent stable, sûr et sans division, sur la base du Partenariat et de l'intérêt mutuel.

Le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie

Le Conseil conjoint permanent (CCP) fait partie intégrante du cadre de coopération mis en place par l'Acte fondateur. Il a tenu sa réunion inaugurale le 18 juillet 1997 et se trouve au centre des efforts déployés pour renforcer la confiance, éliminer les malentendus et favoriser un système de consultations et de coopération régulières. Le rôle principal du CCP consiste à renforcer la coopération entre l'OTAN et la Russie et à recenser les possibilités d'actions conjointes. Les réunions régulières de cet organisme, qui sont d'ordinaire mensuelles, ont rapidement permis l'instauration du nouveau type de dialogue et ont favorisé l'établissement d'un nombre sans précédent de relations à de nombreux niveaux différents.

Dans le cadre des réunions, il est entendu que les deux parties restent libres de prendre les décisions indépendamment l'une de l'autre. Le Conseil tient ses réunions à différents niveaux - Chefs d'Etat et de gouvernement, Ministres des affaires étrangères et de la défense et Ambassadeurs. Les Chefs d'états-majors de la défense et les représentants militaires de l'OTAN et de la Russie se réunissent également sous les auspices du Conseil conjoint permanent.

Mis à part la situation dans les Balkans et les questions de maintien de la paix, les échanges de vues englobent, entre autres, la non-prolifération des armes de destruction massive, la maîtrise des armements, la conversion des industries de défense, la recherche et le sauvetage en mer, les plans civils d'urgence, la coopération scientifique et les questions d'environnement.

Ce texte n'est pas un document adopté formellement et ne représente donc pas nécessairement l'opinion ou la position officielle des gouvernements des pays membres.

BUREAU DE L'INFORMATION ET DE LA PRESSE
OTAN
B-1110 Bruxelles
Belgique

Fax : 32-(0)2-707 1252
E-Mail : natodoc@hq.nato.int
HTTP : [//WWW.OTAN.NATO.INT/](http://WWW.OTAN.NATO.INT/)